

**CONCOURS EXTERNE, SUR EPREUVES, POUR LE  
RECRUTEMENT DE 20 REDACTEURS DE CATEGORIE B.**

**MERCREDI 3 NOVEMBRE 1999 de 8H00 à 10H00**

**à l'Université de la Polynésie française**

**EPREUVE D'ADMISSIBILITE N°3**  
**constituée d'une série de trois questions portant**  
**sur la matière suivante :**

**GESTION COMPTABLE ET FINANCES PUBLIQUES.**

**Durée : 2 heures**

**Coefficient : 2**

**CONCOURS EXTERNE SUR EPREUVES**  
**POUR LE RECRUTEMENT DE 20 REDACTEURS DE CATEGORIE B**

*Le candidat traitera brièvement, les trois questions suivantes :*

1°) Le principe de l'unité budgétaire, ses limites et ses aménagements.

2°) Les agents chargés de l'exécution du budget de l'Etat et leurs responsabilités.

3°) La présentation et l'adoption des budgets des collectivités territoriales.

**CONCOURS EXTERNE, SUR EPREUVES, POUR LE  
RECRUTEMENT DE 20 REDACTEURS DE CATEGORIE B.**

**MERCREDI 3 NOVEMBRE 1999 de 8H00 à 10H00**

**à l'Université de la Polynésie française**

**EPREUVE D'ADMISSIBILITE N°3**  
**constituée d'une série de trois questions portant**  
**sur la matière suivante :**

**COMPTABILITE, FINANCES D'ENTREPRISE**  
**ET STATISTIQUES.**

**QUESTIONS :**

**1°)** Quelles sont les principales opérations de clôture de l'exercice comptable ?

**2°)** Définissez le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette et précisez la relation existant entre ces valeurs.

**3°)** Citez les deux méthodes d'amortissement des immobilisations : champ d'application, méthode de calcul, et comparez leur impact sur les comptes des différents exercices.

**EPREUVE D'ADMISSION - OPTION : FINANCES PUBLIQUES**

DATES : LUNDI 17 ET MARDI 18/01/2000 - LIEU : IFSI

**INTERROGATION ORALE, SUR L'UNE DES MATIERES NON CHOISIES A L'EPREUVE N° 2**

**D'ADMISSIBILITE**

**(DUREE : 20 MN AVEC PREPARATION DE MEME DUREE - COEF. 3)**

**THEMES PROPOSES**

- 1° - L'engagement des dépenses de l'Etat et des collectivités territoriales : définition et mise en œuvre.
- 2° - l'évolution de la doctrine de l'équilibre budgétaire.
- 3° - Le principe de l'annualité budgétaire et ses aménagements.
- 4° - Le principe de l'unité budgétaire et ses limites.
- 5° - Le principe de l'universalité : la règle du produit brut et la règle de non affectation.
- 6° - La règle de la spécialité : son évolution, sa portée.
- 7° - La structure et le contenu de la loi de finances de l'année.
- 8° - Les lois de finances
- 9° - Les rôles respectifs du gouvernement et du parlement dans la préparation et l'adoption du budget de l'Etat.
- 10° - Les pouvoirs financiers du parlement.
- 11° - Les principes fondamentaux de la comptabilité publique.
- 12° - Les agents d'exécution du budget et leur responsabilité.
- 13° - La règle de séparation des ordonnateurs et des comptables.
- 14° - La procédure d'exécution d'une dépense publique.
- 15° - Les contrôles administratifs de l'exécution de la loi de finance.
- 16° - Les contrôles juridictionnels de l'exécution du budget.
- 17° - Les attributions juridictionnelles et administratives de la Cour des Comptes.
- 18° - Les contrôles « a posteriori » de l'exécution du budget de l'Etat.
- 19° - Le Trésor Public : organisation et fonctions.

20° - La présentation et l'adoption des budgets des collectivités territoriales.

21° - La fiscalité du territoire : structure, évolution et avantages.

22° - Le budget établissements publics territoriaux : préparation, présentation et vote.

23° - Les ressources des collectivités locales.

24° - Les chambres régionales des comptes.

25° - Les ressources des collectivités territoriales.

CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE 20 REDACTEURS DE CATEGORIE B

**EPREUVE D'ADMISSION - OPTION : COMPTABILITE, FINANCE D'ENTREPRISE ET  
STATISTIQUES**

DATE : MARDI 18/01/2000 - LIEU : IFSI

**INTERROGATION ORALE, SUR L'UNE DES MATIERES NON CHOISIES A L'EPREUVE N° 2  
D'ADMISSIBILITE**

**(DUREE : 20 MN AVEC PREPARATION DE MEME DUREE - COEF. 3)**

**THEMES PROPOSES**

- 1° - La Comptabilité, outil de communication.
- 2° - Les amortissements.
- 3° - Les opérations de fin d'exercice.
- 4° - La gestion des stocks.
- 5° - Les outils d'analyse financière.
- 6° - La pertinence des informations comptables.

**CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE 28  
REDACTEURS**

**CENTRE D'EXAMEN : PAPEETE**

**VENDREDI 9 MARS 2001 DE 8 H 00 A 10 H 00**

**EPREUVE N° 3**

**DUREE : 2 HEURES**

**COEFFICIENT : 2**

**3 questions portant sur la matière suivante :**

**GESTION COMPTABLE ET FINANCES PUBLIQUES**

- 1°) Le principe de l'annualité budgétaire et ses aménagements.**
- 2°) La règle de la séparation des ordonnateurs et des comptables.**
- 3°) Le budget communal : vote et exécution.**

# **CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE 28 REDACTEURS**

**CENTRE D'EXAMEN : PAPEETE**

**VENDREDI 9 MARS 2001 DE 8 H 00 A 10 H 00**

**EPREUVE N° 3**

**DUREE : 2 HEURES**

**COEFFICIENT : 2**

**3 questions portant sur la matière suivante :**

**COMPTABILITE, FINANCES D'ENTREPRISE ET  
STATISTIQUES**

- 1) Les notions d'amortissement et de provision en comptabilité générale : exposez leur justification, leurs principes, les points communs, les différences.**
- 2) En comptabilité analytique, expliquez quels sont les grands principes de chacune des méthodes de calcul des coûts : méthode du coût complet, du coût d'imputation rationnelle, du coût variable et du coût marginal.**
- 3) Les méthodes d'évaluation des investissements : expliquez les principes de la méthode de la valeur actuelle nette ( VAN ) et la méthode du taux interne de rendement ( TIR )**

**Concours externe de rédacteurs : année 2003**

**Date : mercredi 16 juillet 2003 de 10 h 30 à 12 h 30**

**Option : gestion comptable et finances publiques**

Série de trois questions (durée 2 heures – coefficient 2)

1. – Qu'est-ce qu'un budget ?
2. – Les différentes phases de l'exécution de la dépense publique
3. – Le principe de l'annualité budgétaire et sa mise en oeuvre dans la réglementation applicable à la Polynésie française.

**Concours externe de rédacteurs : année 2003**

**Date : mercredi 16 juillet 2003 de 10 h 30 à 12 h 30**

**Option : Comptabilité, finance d'entreprise et statistique**

Série de trois questions (durée 2 heures – coefficient 2)

1. L'entreprise ALFA réalise au 1<sup>er</sup> mars 2003 l'acquisition d'un matériel industriel et effectue les dépenses suivantes payées par banque :

- prix d'achat du matériel acquis aux U.S.A	:	300 000 F
- droits de douane	:	150 000 F
- TVA	:	70 000 F
- frais de transport, d'installation et de montage nécessaires à la mise en utilisation du bien	:	50 000 F

- Déterminer le coût d'acquisition de ce matériel et passer les écritures comptables d'acquisition.  
Calculer les dotations aux amortissements pour l'exercice 2003.

2. Cette entreprise pour son premier exercice a réalisé un chiffre d'affaires HT de 10 000 000 F. Elle a acheté au cours de l'exercice pour 6 000 000 F HT de marchandises et il lui reste en fin d'exercice 2 000 000 F de stocks.

Le total des charges s'élève à 3 500 000 F dont 500 000 F de dotation aux amortissements.

- Calculer la marge brute d'exploitation en valeur et en pourcentage.  
Déterminer la capacité d'autofinancement ou cash flow.

3. Le bilan de la société OMEGA se présente ainsi à la fin de l'exercice N :

Immobilisations nettes	2 000 000	Capital social	1 000 000
Stocks de marchandises	3 000 000	Réserves	700 000
Créances clients	1 500 000	Résultat de l'exercice	800 000
Caisse	500 000	Fournisseurs	2 000 000
		Banques	2 500 000
Total Actif	7 000 000	Total Passif	7 000 000

- Déterminer l'actif net comptable de cette société.  
Calculer le fonds de roulement net.



MINISTÈRE  
DU DIALOGUE SOCIAL

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

SERVICE DU PERSONNEL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

**CONCOURS EXTERNE  
DE REDACTEURS DE CATEGORIE B**

**EPREUVE N°3**

**Série de questions FINANCES PUBLIQUES**

**Durée : 2h00 – Coefficient 2**

**Mercredi 11 août 2004  
De 14h00 à 16h00**

**QUESTIONS**

- 1) La règle de séparation de l'ordonnateur et du comptable**
- 2) Le principe de l'équilibre budgétaire et son contrôle**
- 3) La procédure d'exécution d'une dépense publique en Polynésie française (budget principal de la collectivité d'outre-mer)**

# COMPTABILITE, FINANCE D'ENTREPRISE ET STATISTIQUES

L'utilisation du Plan Comptable Général ( liste des comptes ) et de toutes calculatrices ( sans formules ) est autorisée

TOUSLES EXERCICES SONT INDEPENDANTS

## EXERCICE N° 1

L'activité de l'entreprise FARAKA se répartit sur deux familles de produits X et Y .  
Le comptable de cette entreprise vous fournit les données suivantes :

- Le CA de l'exercice 2003 s'élève à 9 685 625 F
- Le CA a été réalisé sur 11 mois d'activité
- L'entreprise a arrêté son activité pour congé au mois d'Août
- Le tableau d'analyse des charges de la comptabilité générale ci- dessous.

CHARGES	MONTANT	VARIABLE S	FIXES
Coût d'achat des marchandises vendues	6 204 500	100 %	-
Autres charges externes	980 000	65 %	35 %
Impôts, taxes et versements assimilés	375 000	10 %	90 %
Rémunération du personnel	650 000	70 %	30 %
Charges sociales	285 000	70 %	30 %
Autres charges	63 000	2/3	1/3
Charges financières	94 500	2/3	1/3
Dotations aux amortissements. et provisions	550 000	20 %	80 %
<b>TOTAL</b>	<b>9 202 000</b>	-	-

1\* Calculer les CV, les CF , LA MARGE/CV et le résultat de la période.

2\* Quel est le taux de marge sur coût variable ?

3\* Quel est le seuil de rentabilité ? A quelle date sera-t-il atteint ?

- 40 % des CV et du CA concernent le produit X et 60 % le produit Y
- Les charges fixes se répartissent ainsi : 1 017 450 F pour X , le reste pour Y.

4\* Présenter un tableau différentiel pour les deux produits.

5\* Que remarquez-vous ? Faites un commentaire succinct .

## EXERCICE N° 2

La société FARAKA désire diversifier sa production en lançant un nouveau produit Z. Pour financer ce projet, elle a recours à un emprunt de 7 500 000 F sur trois ans et à un taux de 10 % l'an le 1 Avril 2003. Elle doit rembourser cet emprunt en trois échéances constantes et à terme échu .

1\* Calculer l'annuité constante .

2\* Présenter le Tableau de remboursement ( Tableau d'amortissement de l'emprunt par annuités constantes ) .

3\* Enregistrer le dernier remboursement ( Journal ) .

4\* Présenter le Tableau d'amortissement de l'emprunt dans le cas où la société FARAKA opterait pour le principe de l'amortissement constant . Quelle remarque pouvez-vous faire ?

## EXERCICE N° 3

Remplacer un capital de 800 000 F échéant dans trois ans par un capital échéant dans cinq ans . Le taux annuel d'escompte est de 5 % .

## EXERCICE N° 4

L'entreprise FARAKA a mis en service un micro-ordinateur le 19 Mai 2003, acheté pour 120 000 F.

1\* Présenter le tableau d'amortissement de cette immobilisation :

- Amortissement dégressif
- Durée : quatre ans
- Coefficient : 1,5

2\* Enregistrer dans le journal l'amortissement au 31 Décembre 2005 .

## EXERCICE N° 5

Un équation de la droite de régression de y en x est :  $y = - 0,45 x + 12,5$ .

Les valeurs du caractère x sont : 1, 2, 3, 7, 10, 13 .

Le coefficient de corrélation est  $r = 0,89$  .

Donner un équation de la droite de régression de x en y .

### NOTE :

- ✓ CA : chiffre d'affaires
- ✓ CV : charges variables
- ✓ CF : charges fixes

<p style="text-align: center;"><b>COMPTABILITE</b> <b>CONC. ADM. CATEGORIE B</b></p>
--

**EXERCICE 1 : 8 Points**

1*		
•	CF	1
•	CV	1
•	M / CV	1
•	R	1
2 *	Taux de M / CV	1
3 *		
•	SR	1
•	Date	0,5
4 *	Tableau différen.. pour les 2 produits	1
5 *	Commentaire	0,5

**EXERCICE 2 : 5 Points**

•	Annuité constante	1
•	Tabl Remboursement Emprunt	1,5
•	Enregistrem dernier remboursement	1
•	Tableau Amort.Emprunt...	1,5

**EXERCICE 3 : 2 Points**

•	Méthode et Connaiss.. théoriques	1
•	Résultat	1

**EXERCICE 4 : 3 Pints**

•	Tableau d'Amortissement	2
•	Enregistrement de l'Amortiss au 2 / 12 /05	1

**EXERCICE 5 : 2 Points**

•	Méthode et Connaissances théoriques	1
•	Equation de la droite de régression de x en y	1

# COMPTABILITE \* B \*

## EXERCICE 1

1\* Calcul de la répartition des charges :

Charges	MONTANT	VARIABLES	FIXES
Ct d'Achat des march. vendues	6 204 500	6 204 500	
Autres charges extunes	380 000	637 000	343 000
Impôts & taxes	375 000	37 500	337 500
Rémunération du Personnel	650 000	455 000	195 000
Charges sociales	285 000	199 500	85 500
Autres Charges	63 000	42 000	21 000
Charges financières	94 500	63 000	31 500
Dot. aux amts & prov.	550 000	110 000	440 000
TOTAL	9 202 000	7 748 500	1 453 500

Tableau différentiel global .

CHIFFRE D'AFFAIRES	9 685 625	100%
— CHARGES VARIABLES	7 748 500	80%
<hr/>		
MARGE SUR COUT VARIABLE	1 937 125	20%
— CHARGES FIXES	1 453 500	
<hr/>		
RESULTAT DE LA PERIODE	483 625	

2\* Taux de Marge sur Coût Variable :

$$\frac{1937125}{9685625} = 0,2$$

Le Taux de marge / CV est de 20%

3\* Seuil de Rentabilité :

$$SR = \frac{\text{Charges fixes}}{t\% \text{ de Marge / CV}}$$

$$SR = \frac{1453500}{20\%} = \underline{7\,267\,500 \text{ F.}}$$

Donc FARAKA doit faire un CA minimum de 7 267 500 F pour commencer à avoir du profit.

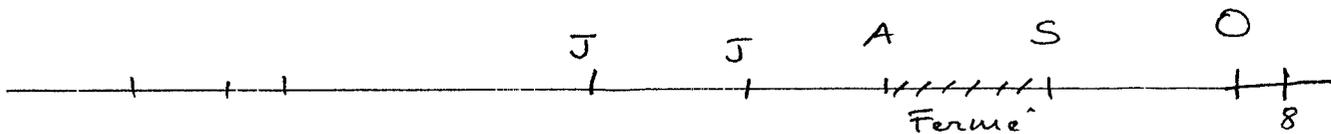
Le CA est réalisé en 11 mois, donc le CA mensuel est de :  $\frac{9685625}{11} = 880511,36 \text{ F.}$

Le délai pour atteindre le SR est :

$$\frac{7267500}{880511,36} = \underline{8,254 \text{ mois.}}$$

Soit 8 mois + 0,254 mois cad :

$$8 \text{ mois} + 0,254 \times 30 \text{ jours} = \underline{8 \text{ mois} + 8 \text{ jours}}$$



Le SR sera atteint le 8 Octobre 2003

#### 4\* Tableau différentiel par activité:

	TOTAL	X	Y
CA	9 685 625	3 874 250	5 811 375
CV	- 7 748 500	- 3 099 400	- 4 649 100
MCV	1 937 125	774 850	1 162 275
Taux de Marge	20%	20%	20%
CF	- 1 453 500	- 1 017 450	- 436 050
RESULTAT	483 625	- 242 600	+ 726 225

#### 5\* Commentaire.

La marge sur CV du produit X ne peut pas absorber les charges fixes de ce secteur.

Donc il y a trois possibilités (au moins):

- 1 \* Supprimer X. Mais comment vont réagir les clients? Et puis les charges fixes désormais supportés par Y ne disparaîtront pas en totalité!
- 2 \* Augmenter le CA de X pour augmenter la marge en volume.
- 3 \* Diminuer les coûts fixes.

#### Conclusions :

On retiendra sûrement la combinaison des solutions 2 & 3.

## EXERCICE 2 :

1\* Calcul de l'annuité constante :

$$a = C \times \frac{t}{1 - (1+t)^{-n}}$$

$C$  : Capital  
 $t$  : taux  
 $n$  : période en années

$$a = 7\,500\,000 \times \frac{0,1}{1 - (1+0,1)^{-3}} = \underline{3\,015\,861 \text{ F.}} \text{ (1)}$$

2\* Tableau d'Amort de l'Emprunt par an. constantes :

ANNEES	CAPITAL RESTANT DÙ DEBUT DE PERIODE (2)	INTERETS DE LA PERIODE (3)	CAPITAL REMBOURSE AU COURS DE LA PERIODE (Décaissements - int.) (4)	CAPITAL RESTANT DÙ EN FIN DE PERIODE (5)
31/3/04	7 500 000	$7\,500\,000 \times 10\%$ $=$ 750 000	$3\,015\,861 - 750\,000$ $=$ 2 265 861	$7\,500\,000 - 2\,265\,861$ $=$ 5 234 139
31/3/05	5 234 139	$5\,234\,139 \times 10\%$ $=$ 523 414	$3\,015\,861 - 523\,414$ $=$ 2 492 447	$5\,234\,139 - 2\,492\,447$ $=$ 2 741 692
31/3/06	2 741 692	$2\,741\,692 \times 10\%$ $=$ 274 169	$3\,015\,861 - 274\,169$ $=$ 2 741 692	$2\,741\,692 - 2\,741\,692$ $=$ 0

Remarques :

(1) : Annuité constante .

(2) : (5) (Année précédente) .

(3) : (2)  $\times$  10%

(4) : (1) - (3)

(5) : (2) - (4)

3\* Enregistrer le dernier Remboursement :

Le dernier Rbst au 31/3/2006 est : 2 741 692 F

FARAK - JOURNAL DE BANQUE

		31/3/2006	D	C
6611	Intérêts sur Emprunts		274 169	
164	Emprunts		2 741 692	
512..	Banque			3 015 861
	(Rbst 3 <sup>e</sup> annuité Emprunt 2003)			
			3 015 861	3 015 861

4\* Tableau d'Amort. de l'Emprunt (Amort Constant) :

ANNEES	CAPITAL RESTANT DÛ EN DEBUT DE PERIODE (A)	INTERETS DE LA PERIODE (B)	CAPITAL REMBOURSE AU COURS DE LA PERIODE (C)	CAPITAL RESTANT DÛ EN FIN DE PERIODE (D)	DECAISSEMENT (ANNUITE) (E)
31/3/04	7 500 000	$7 500 000 \times 10\%$ = 750 000	$7 500 000 : 3$ = 2 500 000	$7 500 000 - 2 500 000$ = 5 000 000	$750 000 + 2 500 000$ = 3 250 000
31/3/05	5 000 000	$5 000 000 \times 10\%$ = 500 000	$7 500 000 : 3$ = 2 500 000	$5 000 000 - 2 500 000$ = 2 500 000	$500 000 + 2 500 000$ = 3 000 000
31/3/06	2 500 000	$2 500 000 \times 10\%$ = 250 000	$7 500 000 : 3$ = 2 500 000	$2 500 000 - 2 500 000$ = 0	$250 000 + 2 500 000$ = 2 750 000

Remarques :

(A) : Montant Emprunté 1<sup>ère</sup> année sinon : (A) = (D) (année précédente)

(B) :  $B = A \times 10\%$

(C) :  $C = \frac{\text{Emprunt Initial}}{\text{Nbre d'années de Rbst.}}$

(D) :  $D = A - C$

(E) :  $E = B + C$

### EXERCICE 3 :

$$C_0 = C'_0$$

Date d'équivalence = Jour de Remplacement.

Soit  $x$  la valeur nominale du capital échéant dans 5 ans, on a alors :

$$x \times (1 + 0,5)^{-5} = 800000(1 + 0,5)^{-3}$$

On résout l'équation d'équivalence :

$$x = \frac{800000 \times 1,05^{-3}}{1,05^{-5}} = 800000 \times 1,05^2$$

$$\text{d'où } x = 800000 \times 1,1025$$

$$\underline{x = 882000 \text{ €}}$$

### EXERCICE 4 :

1. Tableau d'amortissement :

Dates	Base Amortissable	Taux linéaire %	Annuités	Annuités Cumulées	Valeur nette Comptable
31/12/03	120000	100:4 = 25	$120000 \times 37,5/100$ $\times \frac{8}{12} =$ 30000	30000	90000
31/12/04	90000	100:3 = 33	$90000 \times 37,5/100$ = 33750	63750	56250
31/12/05	56250	100:2 = 50	$56250 \times 50/100$ = 28125	91875	28125
31/12/06	28125	100:1 = 100	$28125 \times 100/100$ = 28125	120000	0

Remarque : taux linéaire :  $100\% : 4 = 25\%$   
taux dégressif :  $25\% \times 1,5 = 37,5\%$

2\* Enregistrer l'amort. au 31/12/05.

31/12/2005		D	C
681	Dot. Amort. prov. - ch. d'exploitation	28125	
28183	Amort. du mat. informatique (Amort mat. inf 31.12.2005)		28125

EXERCICE 5 :

Equation de régression :  $y = ax + b$

On sait que :  $r^2 = \frac{a}{a'}$  donc

$$a' = \frac{-0,45}{0,892} = -0,568$$

Calculons  $\bar{x}$  :

$$\bar{x} = \frac{1+2+3+7+10+13}{6} = \frac{36}{6} = 6$$

$$\bar{x} = 6$$

L'équation de la droite d'ajustement de  $x$  en  $y$  est de la forme :  $y = a'x + b'$

On sait que  $\bar{y} = -0,45 \times \bar{x} + 12,5$

$$\bar{y} = -0,45 \times 6 + 12,5 = -2,7 + 12,5 = 9,8$$

donc le point moyen est :  $\begin{cases} \bar{x} = 6 \\ \bar{y} = 9,8 \end{cases}$

$$\bar{y} = a'\bar{x} + b' \Rightarrow b' = \bar{y} - a'\bar{x}$$

$$b' = 9,8 - (-0,568 \times 6) = 9,8 + 3,408 = 13,208$$

$$b' = 13,208$$

L'équation de la droite de régression de  $x$  en  $y$  est :

$$y = -0,568x + 13,208$$



POLYNESIE FRANÇAISE

---

MINISTERE  
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
*chargé de la réforme de l'administration,  
des relations avec l'Assemblée de Polynésie française  
et le Conseil économique, social et culturel*

SERVICE  
DU PERSONNEL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

## **CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE 18 REDACTEURS DE CATEGORIE B**

### **EPREUVE N°3**

**Epreuve constituée d'une série de trois questions portant au choix du candidat  
sur la matière suivante :**

**GESTION COMPTABLE ET FINANCES PUBLIQUES**

**Le lundi 10 octobre 2005 de 8 h à 11 h - coefficient 2**

**Aucun document n'est autorisé, ni même l'usage de la calculatrice**

Le sujet comporte 2 pages.

CONCOURS EXTERNE CATEGORIE B

GESTION COMPTABLE ET FINANCES PUBLIQUES

Première question : ( 3,5 points )

Définir, en vous inspirant si possible du DOCUMENT 1, les expressions suivantes :

- Budget ordinaire, Budget extraordinaire
- Recettes de fonctionnement, Dépenses de fonctionnement
- Dépenses d'investissement
- Impôts directs, Impôts indirects.

Deuxième question : ( 6,5 points )

- En utilisant le DOCUMENT 2, comment évolue le solde du budget de l'Etat entre 1993 et 1994 ? La situation économique vous semble-t-elle plus favorable ?
- Quelle est, d'après le tableau, l'origine du déficit budgétaire ?
- Définir le concept déficit budgétaire.

Troisième question : ( 5 points )

- Calculer ( sur la copie ) le total des recettes, le total des dépenses et le solde d'après le tableau ( DOCUMENT 3 ).
- Est-il possible d'apporter des modifications à un budget voté ? Si oui, comment s'appelle la procédure ou le document ?

# DOCUMENT 1

## PRÉSENTATION

La croissance de l'économie locale mais également le relèvement des taux de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, qui a plus que compensé la baisse des droits de douane et du droit fiscal d'entrée, ont été à l'origine d'une hausse de 5,9 % des **recettes réelles de fonctionnement** qui atteignent 103,7 milliards de F.CFP en 2001. Toujours en 2001, les impôts indirects représentent 59,5 milliards de F.CFP, en augmentation de 2,5 % par rapport à 2000, les impôts directs s'inscrivent pour 22,9 milliards de F.CFP soit une hausse de 22 % par rapport à 2000. La fiscalité indirecte et directe a donc représenté 66,2 % et 24,7 %, respectivement, des recettes de fonctionnement.

Sur la même période, les **dépenses réelles de fonctionnement** sont de 76,9 milliards de F.CFP (+12 %) ; les dépenses de transfert représentent le poste le plus important (Allocation, subvention et prestation : 22,9 milliards, fond intercommunal de péréquation : 12,3 milliards). La politique volontariste de maîtrise des dépenses de personnel menée par le territoire a permis de contenir la masse salariale à 19,3 milliards, soit 25,4 % des dépenses de fonctionnement, avec un rythme de croissance annuel moyen de 1,2 % sur la période 1997-2001.

Dans le domaine des investissements, l'année 2001 a permis au territoire de maintenir ses **recettes réelles d'investissement** à 19,7 milliards de F.CFP (+8,1 % depuis 2000). La part des recettes d'investissement s'élève à 19 % des recettes globales réelles, contre 11% en 1997. L'effort d'autofinancement en 2001 (31,4% des ressources de la section extraordinaire, contre 65% en 1997) ne permet pas de consacrer des crédits supplémentaires aux investissements structurants, ce qui fait baisser le montant des dépenses réelles d'investissement (-1,2 %).

Avec une croissance annuelle des recettes réelles de fonctionnement plus faible que celle des dépenses réelles de fonctionnement (+12 % contre 6 %), l'**épargne brute** est passée de 13,3 % des recettes réelles de fonctionnement en 2000 à 12 % en 2001, pour atteindre 12,4 milliards F.CFP (avec les intérêts). L'**épargne nette**, en baisse de 23 % à 10,5 milliards de F.CFP, a représenté 28 % des **dépenses d'investissement** (51 % en 2000). Ces dernières se sont élevées à 26,9 milliards de F.CFP (+1 %), témoignant ainsi du rôle majeur de la commande publique, qui comme les années précédentes, a été un élément moteur de l'économie locale, contribuant notamment à stimuler l'activité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Cette tendance ne devrait pas être remise en cause au cours de l'année 2002, 30,2 milliards de F.CFP ayant été inscrits au budget primitif du territoire.

En 2001, les transferts financiers métropolitains ont atteint 128,5 milliards de F.CFP (+2,95 % depuis 2000). Les dépenses militaires diminuent sur ces dernières années : elles ne représentent plus en 2001 que 28,6 % des **dépenses de l'État** contre 35% en 1997. Cette situation résulte des engagements pris par le gouvernement central dans le cadre de la non prolifération des armes nucléaires, d'où le désengagement progressif des forces armées en Polynésie française. Ce départ militaire est compensé par des aides techniques et des flux financiers en direction des activités civiles du territoire, afin de soutenir la reconversion économique du territoire (à concurrence de 18 milliards de F.CFP par an).

Le grand contributeur de cette manne pécuniaire reste le ministère de l'éducation avec plus de 63,7 % des transferts civils (43 milliards de F.CFP en 2001), l'État prenant en charge la quasi totalité des dépenses de fonctionnement de la sphère éducative. Loin derrière arrivent, le ministère de l'intérieur et le secrétariat aux DOM-TOM, avec des parts respectives de 11,4 % et 7,1 % (7,7 et 4,8 milliards).

(TEP 2003)

# DOCUMENT 2

## TABLEAU D'ÉQUILIBRE DES DÉPENSES ET DES RECETTES DE L'ÉTAT

	1993	1994
<b>Opérations définitives</b>		
Total des charges	1 432	1 448
Total des recettes	1 114	1 148
Solde des opérations définitives	- 318	- 300
<b>Opérations temporaires</b>		
Solde	- 8	- 5
<b>Solde du budget de l'Etat</b>	•	•
<b>Solde / PIB</b>	- 4,5 %	- 4,1 %

(Données en milliards de F.)

# DOCUMENT 3

## Exécution des budgets territoriaux : mouvements réels

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	<i>Unité : millions de F.CFP</i>					
<b>Section d'investissement</b>						
Dépenses	17 030	18 569	25 737	33 071	34 352	33 950
Recettes	7 409	7 498	15 764	21 679	18 087	19 546
<b>Section de fonctionnement</b>						
Dépenses	57 764	58 512	61 674	64 306	68 640	76 861
dont : charges de personnel	18 190	18 375	19 431	20 712	21 832	22 978
frais financiers	4 143	3 631	3 452	2 616	1 541	2 516
Recettes	69 007	70 770	83 186	90 270	97 914	103 661
<b>Total des dépenses</b>	•	•	•	•	•	•
<b>Total des recettes</b>	•	•	•	•	•	•
<b>Solde</b>	•	•	•	•	•	•

Source : Service des Finances et de la Comptabilité

(TEP 2003)



PRESIDENCE

SERVICE DU PERSONNEL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

.....

POLYNESIE FRANÇAISE

---

**CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE  
14 REDACTEURS DE CATEGORIE B RELEVANT DE  
LA FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNESIE  
FRANÇAISE.**

**SERIE DE TROIS QUESTIONS**

**Spécialité : GESTION COMPTABLE ET FINANCES  
PUBLIQUES**

**Vendredi 18 décembre 2009**

**(Durée : 2 heures)**

**Sujet :**

- I. Le principe de la séparation de l'ordonnateur et du comptable.  
( 6 points ).**
- II. Le principe d'unité budgétaire et ses règles. ( 7 points ).**
- III. La cour des comptes et ses missions. ( 7 points ).**

**La calculatrice est autorisée**



MINISTÈRE  
DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge de l'énergie  
et du numérique*

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES RESSOURCES HUMAINES  
.....

# CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE REDACTEURS

## **SECONDE ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ**

Des réponses à une série de quatre questions portant sur le domaine  
« Comptabilité et finances publiques » .

**Jeudi 9 août 2018**

**(Durée : 2 heures – coefficient 2)**

Le sujet comporte 1 page (page de garde incluse).

**Aucun autre document n'est autorisé.**

### **Important :**

- Tous documents personnels ou appareils électroniques sont interdits.
- Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la copie d'examen. Toute mention d'identité, de signature, d'initiale ou de paraphe sur toute autre partie de la copie entraînera l'annulation de votre épreuve.
- L'utilisation d'une autre couleur pour souligner est considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Les feuilles de brouillon ne sont pas prises en compte.
- Tous les candidats doivent remettre une copie, même blanche. Dans cette hypothèse, ils signent leur copie en indiquant "copie blanche".

### **SUJET :**

- 1) Le principe de la séparation de l'ordonnateur et du comptable. Vous présenterez la signification du principe, ses raisons d'être, et ses exceptions. (5 points)
- 2) Les principes budgétaires. Vous développerez votre réponse en présentant chacun des principes, sa signification, puis les aménagements, dérogations ou exceptions qui lui sont apportés. (8 points)
- 3) Quelles sont les différentes phases de l'adoption du budget de la Polynésie française ? (3 points)
- 4) Présentez la structure du budget de la Polynésie française. (4 points)